

LE PAYS BEAUCE VAL DE LOIRE AMELIORE VOTRE QUOTIDIEN

Le **Pays Beauce Val de Loire**, créé en 1997, est actuellement constitué de 63 communes, 4 communautés de communes, et compte le Conseil Général parmi ses membres. Il a pour objectif de contribuer à la mise en œuvre de divers **programmes de développement et d'aménagement** concourant à garantir la **qualité de la vie** dans les communes rurales et ainsi renforcer leur attractivité.

Deux « **contrats de pays** » ont été conduits à leurs termes. La région centre a contribué à hauteur de près de 9M€ à la réalisation d'un programme de plus de 40 M€ d'investissements, pour l'essentiel en faveur :

- Du **développement économique et du maintien de l'emploi**. La zone économique des portes de Chambord à Mer illustre ce qui a été fait en matière de création d'équipements structurants. La modernisation, le maintien de l'artisanat et du commerce local ont également constitué des cibles d'actions prioritaires.
- De la **modernisation de l'offre de services locaux**, par la création ou la requalification d'équipement pour la pratique de sports (piscine d'Herbault, nombreux gymnases et salles de sports de type dojo, ...), l'accueil d'enfants et d'adolescents (pôle jeunesse de Mer, ...), l'accueil de professionnels de santé (maisons médicales, ...), l'accueil et l'hébergement de personnes handicapées (ESAT et Foyer Occupationnel du Clair Logis) ou au travers du soutien à la mise en place de nouveaux services (portage de repas par l'ADMR, ...).
- De la **diversification de l'agriculture** qui demeure un secteur structurant de l'économie locale et un acteur majeur de l'aménagement des territoires ruraux.

En sus, et en partenariat avec d'autres pays voisins, puisque telle était l'échelle pertinente de mise en œuvre de ces différentes démarches, et en mobilisant des financements nationaux ou européens, le **Pays Beauce Val de Loire** a également apporté son concours, par exemple :

- A l'émergence et à la structuration d'une **filière de production de combustibles issus de la filière bois** autour de la forêt de Marchenoir, ceci avec le soutien financier de l'État intervenant au titre des Pôles d'Excellence Rurale,
- A la **préservation et à la valorisation de ressources** présentant un caractère stratégique pour le développement durable du territoire, avec le soutien financier de l'Europe dans le cadre du programme LEADER,

Le **Pays Beauce Val de Loire** a également assuré le portage, depuis 2001, du **contrat de bassin de la Cisse**. Ce programme vise, au moyens d'actions de renaturation du cours d'eau et de ses affluents et en agissant à l'échelle du bassin versant (59 communes) à restaurer le bon état écologique de cette rivière et à préserver la qualité des eaux superficielles et souterraines. L'État, L'Agence de l'eau Loire Bretagne et la Région Centre apportent leur concours financier à la réussite de ce projet qui représente environ 9M€ d'investissements. Afin de poursuivre le programme au-delà de 2013, de rendre l'action publique encore plus efficace et sous l'impulsion du pays, les cinq syndicats de rivières existants (3 en loir & Cher, 2 en Indre et Loire) envisagent de fusionner en une seule entité. Ce mouvement s'inscrit dans une logique claire de rationalisation institutionnelle et fonctionnelle.

Nous agissons, en lien étroit avec nos membres et nos partenaires pour qu'un **nouveau « contrat de pays »** soit **signé en 2012**. Le programme est en cours d'élaboration. Il se situera à la fois dans le prolongement de ce qui a été fait antérieurement tout en marquant quelques **inflexions** sensibles. Inflexion : dans sa philosophie générale, il s'inscrira plus explicitement qu'auparavant dans une logique de **développement durable**, soit de conciliation et d'articulation plus fine d'objectifs de développement économique, d'équité sociale et de préservation de l'environnement. **Continuité** : ce programme élaboré sera mis en œuvre dans une logique partenariale ainsi que dans un esprit d'ouverture et de transparence qui sont pour moi les conditions essentielles de **l'efficacité de l'action publique**.

André BOISSONNET

Président du Pays Beauce Val de Loire,
Maire de Oucques,
Vice-président du Conseil Général de Loir & Cher